**CORRECTION DU SUJET 2021 D’HG – EMC**

**Exercice 1 : analyser et comprendre des documents en géographie (20 points)**

Document 1

1. - Relevez deux difficultés que rencontrent les espaces de faible densité en France.

Parmi les difficultés que rencontrent les espaces de faible densité en France, on peut relever :

* « les territoires les plus isolés souffrent d’un déficit de services de plus en plus préoccupant » [lignes 9 et 10] ;
* «  Autre enjeu majeur, la « fracture numérique » […] qui « renforce l’isolement ». [lignes 15 et 17]
1. - Relevez dans le texte un passage qui montre que l’accessibilité est un enjeu majeur pour les espaces de faible densité.

Le passage qui montre que l’accessibilité est un enjeu majeur pour les espaces de faible densité est le suivant :

« L’accès aux soins, qui s’exprime à travers l’expression de « désert médical », à l’éducation, à la culture, à l’administration et même aux services du quotidien (alimentation, bureau de poste, etc.) est de plus en pus difficile dans certains territoires oeu ou très peu denses situés à l’écart des aires urbaines et des liaisons rapides ».

1. - En vous appuyant sur le document, expliquez comment l’activité touristique dynamise ces territoires ruraux.

L’activité touristique dynamise ces territoires ruraux avec un « tourisme vert » [ligne 3] porteur d’emplois, tout en maintenant ou en développant des activités comme l’artisanat ou encore les productions agricoles [lignes 6 et 7]

Document 2

1. – Quel est l’objectif des auteurs du document ? Justifiez votre réponse.

Les auteurs de ce guide touristique « pass’malin du Haut-Jura » (« Offices du Tourisme du Haut-Jura ») vantent la variété des paysages, le patrimoine très riche (exemple : « la cité médiévale de Nozeroy »), l’artisanat local (exemples : lunette, jouet, travail du bois…), les infrastructures à destination des familles et des sportifs (exemples : « les stations familiales et conviviales, les activités nordiques »…). Il s’agit de renforcer l’attractivité du territoire de cette région de l’est de la France et communiquer une image très positive mettant en avant les atouts du Haut-Jura. Il faut maintenir une activité économique et de nombreux emplois.

Documents 1 et 2

1. – En vous appuyant sur les documents, montrez que les espaces de faible densité disposent de nombreux atouts qui les rendent aujourd’hui attractifs.

Depuis environ deux décennies, les espaces faiblement peuplés sont redevenus attractifs.

Ces territoires ont des densités égales ou inférieures à 30 habitants par km² (118 habitants par km² pour la moyenne française).

De nouvelles catégories d’habitants peuvent y résider (***résidences secondaires***, touristes…).Ces ***néoruraux*** recherchent les avantages de la campagne (quiétude, absence de pollution).

Pour renforcer cette attractivité, des aides publiques soutiennent les projets de développement économiques [ZRR : zone de revitalisation rurale, territoire rural en difficulté économique où les entreprises peuvent disposer d’avantages fiscaux].

Les activités se diversifient : ***tourisme vert***, agriculture de qualité (produits ***AOC*** – ***AOP***), accès au patrimoine, télétravail…

Les espaces protégés se développent (***parcs nationaux*** et parcs naturels régionaux).

Cependnt, ces espaces demeurent fragiles : les risques de désertification ou de déprise (exemple : « déserts médicaux ») sont encore d’actualité. Il est indispensable qu’ils soient facilement accessibles.

**Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques (20 points)**

**1 – Développement construit**

**HISTOIRE – Un monde bipolaire au temps de la guerre froide**

Rédigez un développement construit d’une vingtaine de lignes pour montrer comment les deux blocs s’affrontent durant la guerre froide. Vous pourrez prendre appui sur des exempels étudiés en classe. (14 points)

La guerre froide est une expression utilisée dès 1947 pour désigner la situation de forte tension et sans affrontement direct, entre les deux superpuissances victorieuses de la 2nde Guerre mondiale que sont l’URSS et les Etats-Unis.

1. **Deux puissances face à face : les origines de la Guerre froide**

Les tensions entre les deux superpuissances victorieuses s’accroissent. Deux idéologies s’opposent : à l’ouest démocratie et capitalisme, à l’est communisme.

L’URSS met en place des dictatures communistes en Europe de l’Est. Churchill évoque un « ***rideau de fer*** » qui coupe l’Europe en deux.

Le président américain, Harry Truman, souhaite limiter l’influence communiste en Europe. Il défend la mise en place du ***plan Marshall***. En réponse, Staline dénonce la volonté américaine de dominer le monde.

Les premières tensions apparaissent en Allemagne.

En 1945, l'Allemagne et Berlin sont divisés en plusieurs zones, occupées par les quatre puissances victorieuses : Etats-Unis, Royaume-Uni, France et URSS.

La ville de Berlin devient très vite un enjeu à part entière. Elle se retrouve au coeur de l'affrontement entre l'URSS et les puissances occidentales. Du 25 juin 1948 au 12 mai 1949, Staline décide d'établir le ***blocus*** de Berlin [riposte à l'union monétaire récente des trois zones occidentales]. Les puissances occidentales répondent par un ravitaillement aérien massif permettant de combattre pacifiquement les effets de ce blocus terrestre. Staline décide de lever le blocus.

1. **La consolidation de deux blocs antagonistes**

En 1949, le bloc occidental crée l’OTAN [Organisation du traité de l’Atlantique Nord : Alliance militaire autour des Etats-Unis]. En réponse, l’URSS et les démocraties populaires créent le Pacte de Varsovie [Alliance militaire autour de l’URSS signée en 1955 par les démocraties populaires] en 1955.

Les deux blocs se lancent dans une guerre idéologique et culturelle mobilisant tous les médias (exemples : radio, cinéma, bandes dessinées [document page 93]…). Le sport et la conquête spatiale deviennent des outils de propagande.

1. **Succession de crises et de tensions pendant la Guerre froide**
2. **Crises et conflits indirects**

Les deux blocs se font face à face lors de plusieurs crises : construction du mur de Berlin voulu par KHROUCHTCHEV en 1961, crise de Cuba opposant KENNEDY à KHROUCHTCHEV en 1962 (crise des ***missiles***). Ces crises graves ne débouchent pas sur des guerres car aucun des deux blocs ne souhaite d’un conflit nucléaire. En conséquence, les deux superpuissances s’affrontent indirectement lors des guerres de Corée (1950 – 1953) et du Vietnam (1965 – 1973). Une politique de « détente » est mise en œuvre par les deux camps.

1. **La fin de la Guerre froide**

Dans les années 1980, l’URSS entraînée dans la course à l’armement (IDS / Initiative de Défense Spatiale, « Guerre des étoiles » dans les médias) est épuisée économiquement. L’intervention en Afghanistan contribue à la fragiliser (1979 – 1989).

En 1989, les Soviétiques ne soutiennent pas les dirigeants Est-Allemands : le mur de Berlin tombe en 1989, l’Allemagne est réunifiée le 3 octobre 1990 après plusieurs décennies de partition. En 1991, l’URSS, épuisée économiquement et financièrement (cf accident nucléaire de Tchernobyl en 1986), disparaît.

Les Etats-Unis sortent victorieux de la Guerre froide et entrent dans l’ère de « l’hyperpuissance ». Les journalistes et observateurs utilisent à nouveau l’expression « guerre froide » pour caractériser les relations tendues actuellement entre d’une part les Etats-Unis et d’autre part la Russie et la Chine communiste.

**2 – Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères historiques**

**HISTOIRE – Quelques temps forts de la deuxième moitié du XXe siècle en France, en Europe et dans le monde (6 points)**

Les traités de Rome : 1957 (25 mars)

L’indépendance de l’Algérie : 1962 (5 juillet)

La chute du mur de Berlin : 1989 (9 novembre)

Guerre froide : 1947 – 1991

Exemple d’un événement important de la seconde moitié du XXe siècle

21 juillet 1969

L’astronaute américain Neil Armstrong est le premier Homme à poser le pied sur la Lune.

**Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l’enseignement moral et civique (10 points)**

Document 1

1 – Quel est l’objectif de la création du conseil municipal des enfants ?

Il est mentionné que le Conseil municipal des enfants a été créé pour aider le Conseil municipal de la ville « en proposant des idées et des projets » [ligne 2]. Il est composé d’élèves de CM2. : ils apprennent à devenir de futurs citoyens.

2 – Citez une action mise en place par le centre communal d’action sociale de la ville.

Le centre communal d’action sociale de la ville a une vocation de conseil du public, d’instruction des demandes de RSA pour les personnes en situation précaire [lignes 10 et 11] ou encore l’accès auxx soins en résidences ou à domicile pour les personnes âgées [ligne 9]…

Documents 1 et 2

3 – Expliquez quelle(s) valeur(s) et quel principe de la République les missions du centre communal d’action sociale de la ville permettent de mettre en application. Justifiez votre réponse.

Le centre communal d’action sociale de la ville s’appuie sur l’article premier de la Constitution de la Ve République (loi fondamentale) « la France est une République […] sociale. » Le principe de « laïcité » renforce les liens des membres de la communauté nationale [du grec laos, « peuple indivisible). Enfin, la valeur de l’égalité » est mise en avant dans la 2e phrase de cet article (« Elle assure l’égalité devant la loi de tous les citoyens sans distaction d’origine, de race ou de religion »). Il est parfois question d ’ « égalitarisme » afin de soutenir les plus fragiles au sein de la société française ; une forme de solidarité se met en place.

4 – Vous êtes membre du conseil municipal des jeunes de votre commune, choisissez une valeur ou un principe de la République et présentez des actions qui pourraient permettre de les faire vivre dans votre vie quotidienne.

Le principe de la laïcité pouvait être retenu pour cet exercice de commande.

* Possibilité de s’appuyer sur la Charte de la laïcité connue de tous les écoliers et collégiens, sur la journée du 9 décembre (référence à la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l’Etat)
* Possibilité d’actions de sensibilisation en lien avec la restauration dans les écoles (champ d’action des communes)
* Rappel des fondamentaux (avec pourquoi pas une campagne d’affichage destinée à sensibiliser les apprentis citoyens et les citoyens à la question fondamentale du respect d’autrui dans ses croyances ou l’absence de croyance, au nom de la tolérance.

La ***laïcité*** est l'indépendance, l'impartialité de l’Etat en matière de religion. Elle assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi, quelle que soit leur religion.

La laïcité repose sur trois valeurs et principes :

1. la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l’ordre public,
2. la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses
3. l’égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

Le principe de laïcité assure à chacun la totale liberté de culte. La loi de 1905 protège les communautés de croyants et de non-croyants.